

Référentiel relatif à la gestion et la direction d'associations sportives

La Conférence Régionale de Développement du Sport (voir *encadré*) notamment la commission formation / professionnalisation a décidé lors de sa séance du 17 mai 2011, de définir un référentiel de formation afin de :

- Cibler les formations inscrites sur le portail internet vers la gestion et la direction d'associations sportives.
- Permettre d'arbitrer la présence, ou non, d'une formation sur le portail.

Ce référentiel présenté ci-dessous, a été défini en s'appuyant sur :

- Les besoins recensés par les dispositifs régionaux d'accompagnement dans le secteur sportif (DLA et CRIB)
- L'offre de formation existante en Limousin recensée en 2010
- L'existence d'autres référentiels de formation dans ce secteur et plus particulièrement le référentiel du **certificat de formation à la gestion associative**, issu d'un texte juridique (*Arrêté du 15 décembre 2008 pris pour application du décret n°2008-1013 du 1er octobre 2008*), qui reprend les principales thématiques repérées par les dispositifs d'accompagnements : la fonction employeur, la gestion financière, le projet associatif, la structuration interne et dans lequel peuvent être intégrées la plupart des formations recensées en 2010.

La Conférence Régionale de Développement du Sport (CRDS):

Etablie par le Conseil Régional du Limousin en séance plénière le 18 décembre 2006 sous la demande du mouvement sportif, cette assemblée consultative vise à :

- Favoriser la cohérence des initiatives nécessaires au développement harmonieux des activités physiques et sportives.
- Valoriser la mise en œuvre des ressources des acteurs publics et privés.
- Contribuer au développement durable du territoire régional.

La CRDS est constituée de trois collèges, un collège collectivités territoriales (19 sièges), un collège mouvement sportif (19 sièges) et un collège Etat (5 sièges) qui se réunit une fois par an en séance plénière puis en trois commissions tout au long de l'année : aménagement du territoire, développement durable et sports de nature, formation/professionnalisation. Les commissions peuvent être élargies à d'autres membres en fonction des travaux en cours. Pour la définition du référentiel présenté ci-dessous, la commission formation/professionnalisation a été élargie aux structures suivantes : CRIB, C2RA, Profession Sport, Prisme, CRES, Uniformation, AGEFOS PME.

Référentiel relatif à la gestion et la direction d'associations sportives

